



La Région des Pays de la Loire et le Département de Loire-Atlantique s'engagent aux cotés du Pays de Grandlieu, Machecoul et Logne et de ses communautés de coummunes

Yannick Rabillé, Président du Pays, Patrick Mareschal, Président du Département de Loire-Atlantique et Jacques Auxiette, Président du Conseil Régional des Pays de la Loire signent le Contrat de Territoire Départemental et le Contrat Territorial Unique du Pays Grandlieu Machecoul et Logne.

Déroulé de l'après-midi

- 14h00 : Visite de l'**Espace de Retz** à Machecoul (5 rue de la Tallée)
- 15h00 : Visite du **Foyer de Jeunes Travailleurs** à Machecoul (Allée Cavalière de Richebourg)
- 15h45 : Visite de l'**Abbatiale de Saint Philbert de Grand Lieu**
- 16h30 : Présentation des projets retenus et signature des contrats régionaux et départementaux dans le **prieuré de l'Abbatiale**

Dossier de presse

Sommaire

- Communiqué de presse (p.2)
- Les visites de sites liées au CTD et CTU (p. 3-5)
- Le Contrat de territoire Départemental
- Le Contrat Territorial Unique

Contacts presse

Conseil régional des Pays de la Loire : Amandine Ciappa : 02 28 20 60 66
Conseil général de Loire-Atlantique : Marie Chardonnet : 02 40 99 17 45
Pays de Grandlieu, Machecoul et Logne : Véronique Grolleau : 02 40 02 38 43



Communiqué de presse

Saint Philibert de Grand Lieu, jeudi 12 novembre 2009

La Région des Pays de la Loire et le Département de Loire-Atlantique s'engagent au côté du Pays de Grandlieu

Jacques Auxiette, Président du Conseil Régional des Pays de la Loire, Patrick Mareschal, Président du Conseil général de Loire Atlantique, et Yannick Rabillé, Président du Pays de Grandlieu, Machecoul et Logne signent aujourd'hui 12 novembre, leurs **Contrats de territoire Départemental** et un **Contrat Territorial Unique** représentant une aide départementale et régionale totale de 11 895 000 €.

Dans le cadre du **contrat de territoire départemental (CTD)** 9,4 M€ iront aux communautés de communes de Grandlieu, de Loire-Atlantique méridionale et de la région de Machecoul, réunies au sein du Pays de Grandlieu, Machecoul et Logne.

Simultanément, le **Conseil régional des Pays de la Loire** signe le **contrat de territoire unique (CTU)** et s'engage à hauteur de 2,495 M€ auprès du Pays.

Jacques Auxiette, président du Conseil Régional et **Patrick Mareschal**, président du Conseil général vont à la rencontre des élus du Pays de Grandlieu, Machecoul et Logne et de leurs projets.

Pays de Grandlieu, Machecoul et Logne

- 17 communes
- 3 communautés de communes
- 1 département (Loire-Atlantique)
- 58 602 habitants

Chiffres clés

- 11 895 000 € : montant total des aides départementales et régionales
- 9 400 000 € : dotation départementale
- 2 495 000 € : dotation régionale (24%)

14h30 : Visite de l'**Espace de Retz** à Machecoul,

15h00 : Visite du **Foyer de Jeunes Travailleurs** de Machecoul. Ces deux projets sont issus de la première génération des contrats de territoire.

15h45 : Visite de l'**Abbatiale de St Philbert de Grandlieu**, dont les travaux de rénovation seront financés par cette deuxième génération de contrat de territoire.

16h30 : Présentation des projets retenus et signature des contrats régionaux et départementaux dans le **prieuré de l'Abbatiale** en présence de **Yannick Rabillé**, président du Pays, **Patrick Mareschal**, président du Conseil général, **Yves Daniel**, vice-président délégué aux équilibres territoriaux, et **Jacques Auxiette**, président du Conseil régional des Pays de la Loire.



Les visites de sites

L'Espace de Retz à Machecoul

Construit il ya 22 ans, l'Espace de Retz de Machecoul est la seule salle culturelle de cette dimension dans le sud du département.

Il comporte deux salles dites « polyvalentes » pouvant accueillir diverses manifestations (événements familiaux et festifs), et une salle de spectacle d'une capacité de 400 places assises environ (la salle Simone Berriau).

Au début des années 2000, la Commune a constaté que cet équipement n'était plus adapté. Outre la vétusté de la structure, les conditions d'accueil des équipes artistiques (loges, sanitaires, douches), la nécessité de répondre à des contraintes techniques scénographiques (perches fixes, cadre de scène...) et une mauvaise lisibilité de l'outil, ont rendu nécessaire son réaménagement.

La Commune de Machecoul a par conséquent entrepris une réhabilitation lourde du bâtiment et de son équipement :

- réhabilitation de la toiture et installation de nouveaux systèmes de chauffage et de rafraîchissement d'air,
- réaménagement complet des espaces intérieurs permettant une utilisation différenciée et simultanée de la salle de spectacles et des salles polyvalentes,
- modernisation des équipements scéniques
- ajout d'une galerie permettant de faire les réglages lumière plus facilement et création d'un espace régie,
- rénovation complète des accès avec création d'un hall d'accueil du public avec espace billetterie, vestiaires, bar, toilettes et entrée des autres salles polyvalentes.

A terme, cette réhabilitation doit permettre de développer d'améliorer la programmation de la salle qui s'appuie sur des partenaires tels que le Grand T (ex Maison de la Culture de Loire-Atlantique), l'Association Départementale pour le Développement de la Musique et de la Danse, l'école de musique et les troupes locales de théâtre amateur. Le lieu propose en outre des résidences artistiques pour des troupes professionnelles.

Les travaux ont été conduits sous la maîtrise d'ouvrage de la commune de Machecoul qui a souhaité inscrire ce projet dans les CTD et CTU du Pays de Grandlieu Machecoul et Logne.

Le coût de l'opération s'est élevé à **2 500 000 € HT**.

Coût total HT	Principaux postes de dépenses	Participations financières	
2 500 000 €	Etudes : 303 833,41 €	Région CTU : 225 000 €	9 %
	Travaux : 2 196 166,59 €	Département : 500 000 €	20 %
		Maître d'ouvrage : 1 775 000 €	71 %

Le Foyer des Jeunes Travailleurs à Machecoul

L'objet d'un foyer de jeunes travailleurs (FJT) est d'offrir aux jeunes qui entrent dans le monde du travail un lieu d'hébergement temporaire répondant à leurs attentes. La construction du FJT de Machecoul répond non seulement à cette demande mais également à celle des entreprises. En 2003, une étude réalisée par l'Union des Foyers de Jeunes travailleurs des Pays de la Loire a en effet révélé le manque de logements pour les jeunes sur le bassin d'emploi du Pays de Grandlieu Machecoul et Logne et les conséquences sur la difficulté pour les entreprises à les recruter.

Plutôt que de créer un FJT conséquent sur une commune, les élus du territoire ont choisi d'en réaliser trois de taille moyenne afin de mailler l'ensemble du Pays et de couvrir les demandes émanant de différents bassins de vie (de la région nantaise au nord Vendée) : les sites de Machecoul, Legé et Saint Philbert de Grandlieu ont ainsi été retenus.

Afin d'assurer un maillage cohérent du territoire, la SA HLM Atlantique Habitations a assuré en une seule et même opération la construction de deux foyers Machecoul et Saint Philbert de Grandlieu ainsi que la réhabilitation de celui de Legé.

Celui de Machecoul, visité aujourd'hui, comprend un T2, deux T1bis, neuf T1' et deux T1 pouvant héberger 17 jeunes de 16 à 30 ans en contrat de professionnalisation, d'apprentissage, en stage, en intérim, en formation ou débutant une activité professionnelle. La présence peut aller d'une semaine à un an. Tous les logements sont agréés FJT et à ce titre :

- sont équipés et meublés,
- bénéficient d'une couverture de la redevance par l'APL,
- permettent une rapidité et une souplesse pour l'entrée et la sortie,
- bénéficient de services et d'un projet pédagogique visant à améliorer les conditions de séjour des jeunes et à faciliter leur intégration dans la vie locale,
- offrent un accompagnement social individualisé.

Ce foyer offre une surface utile de 540 m². La construction a intégré une démarche environnementale ambitieuse avec des panneaux solaires pour la production d'eau chaude, une isolation extérieure des murs et la récupération de l'eau de pluie.

Le projet s'est inscrit dans une démarche environnementale reprenant notamment les grandes orientations régionales :

- consommation énergétique équivalent à 7,72 kWh/m²/an (proche des normes des bâtiments passifs),
- éclairage basse consommation, hors partie commune,
- récupération des eaux de pluie pour usage individuel ou collectif,
- mise en place de dispositifs de réduction de la consommation d'eau potable,
- ventilation à double flux,
- utilisation de peintures, colles et produits annexes répondant à « l'Eco Label européen », à la norme « NF Environnement » ou à l'éco label allemand « Ange Bleu »,
- utilisation de produits certifiés ou bénéficiant d'un label environnement pour les traitements préventifs.

Après quelques mois d'ouverture, les 46 lits de ces trois FJT enregistrent un taux d'occupation proche de 100 %, les objectifs étant largement dépassés par rapport au calendrier prévisionnel d'occupation.

Les travaux ont été conduits sous la maîtrise d'ouvrage de la SA HLM Atlantique Habitations pour un coût global de **2 464 445 €** (opération unique regroupant les trois FJT).

Coût total HT	Principaux postes de dépenses	Participations financières	
2 464 445 €	Construction des FJT de Machecoul, Legé et Saint Philbert de Grandlieu.	Région CTU :	107 025 €
		Région politique logement :	431 380 €
		Région politique énergie :	21 346 €
		Département :	119 000 €
		Autre	956 124 €
		Maître d'ouvrage :	829 570 €

L'abbatiale de Saint Philbert de Grand Lieu

L'abbatiale de Saint Philbert de Grand Lieu est un monument classé qui date du IX^{ème} siècle (époque carolingienne).

Son site constitue aujourd'hui un trait d'union entre le centre bourg et la rivière la Boulogne.

Ce site est en propriété et gestion communale ce qui constitue un atout (environ 9 000 visiteurs par an) mais aussi des charges conséquentes pour la Ville. Dans ce contexte, la Municipalité souhaite développer un projet urbain et culturel autour de ce site avec quatre dimensions principales :

- Aménagements urbains : aménagement des abords du site,
- Développement économique : le site peut devenir un pilier du dynamisme de la commune à travers son rôle touristique,
- Protection de / et éducation à l'environnement : la proximité entre le site et la Boulogne peut faire du site un outil de la légitimité à protéger et valoriser certaines zones humides,
- Éducation et diffusion culturelle : le site peut être le point d'appui de la politique culturelle de la Ville en articulant la diffusion avec la valorisation et le développement des pratiques culturelles de la population locale (exemples: projet de diffusion avec chorales, projet exposition avec établissements scolaires...).

Le projet est envisagé en quatre phases :

- Phase 1 : entretien et valorisation des parties nord du site avec intervention sur les espaces publics au nord de l'Abbatiale à travers un traitement paysager des limites des jardins, le ravalement du prieuré, le traitement des eaux pluviales et l'accès au monument,
- Phase 2 : liaison du site à son environnement (bourg + milieux humides) – création d'une ZPPAUP, réhabilitation de la salle de l'abbatiale pour actions à vocation touristique et associative,
- Phase 3 : restauration du monument pour destination culturelle,
- Phase 4 : création d'un centre d'interprétation histoire et paysage,
- Cette démarche a pour objet l'émergence d'un fil conducteur pour faciliter les liens entre le site de l'abbatiale et son environnement.

À terme la gestion du site sera assurée par la Commune, en partenariat avec le Conseil Général dans le cadre d'une démarche en cours de professionnalisation du site. D'autres partenariats s'inscriront dans le projet, avec notamment : l'association abbatiale et découvertes, la Société des Historiens du Pays de Retz, le CPIE de Corcoué sur Logne, la Fondation Yves Rocher, le réseau des acteurs de Grand Lieu, l'Université de Nantes à travers l'accueil d'étudiants.

Coût de la phase 1 : **161 800 €**

Postes de dépenses	HT	TTC	Participations financières		
			Organismes	Montants	%
Etude	7 800 €		Région CTU	50 000 €	31 %
Travaux (suivi sanitaire, traitement des eaux pluviales, ravalement, liaison, aménagement paysager)	154 000 €		Département hors CTD	50 000 €	31 %
			Maître d'ouvrage	61 800 €	38 %
TOTAL	161 800 €			161 800 €	100%